

Qualité

Assurer la qualité de l'accueil de l'enfance

Pour maintenir et renforcer la qualité de l'accueil de l'enfance, *pro enfance* propose de :

- favoriser la coopération et la compréhension mutuelle entre les acteurs des domaines de l'accueil de l'enfance en Suisse romande, entre les différentes régions linguistiques suisses et au plan national ;
- créer un pôle d'expertise romand ;
- promouvoir la reconnaissance du rôle éducatif des structures d'accueil de l'enfance ;
- soutenir la diversité et la complémentarité des prestations offertes ;
- appuyer le développement des compétences, la formation initiale et continue, ainsi que les processus de professionnalisation des domaines de l'accueil de l'enfance.

Mise en réseau

Partage d'expertises

Sur le plan romand et national, il existe peu de transferts de savoirs à partir des initiatives privées, communales et cantonales. La richesse et les enjeux des offres de l'accueil de l'enfance restent ainsi mal connus. Cette situation rend toute vision globale difficile.

Pour parvenir à une approche cohérente et inclusive de l'accueil de l'enfance, *pro enfance* ambitionne de valoriser les bonnes pratiques. Il convient donc d'établir un état des lieux des spécificités de l'accueil de l'enfance en Suisse romande et de l'articuler avec l'expertise de spécialistes.

pro enfance favorise les échanges entre les acteurs de l'enfance et le partage d'expertises. Il en résulte des recommandations ainsi que des prises de positions diffusées aux travers de publications ou d'événements. Ce processus constitue un atout pour promouvoir la qualité et l'efficacité de l'accueil de l'enfance.

pro enfance réunit les acteurs romands de l'accueil de l'enfance et les représente au plan national

pro enfance

Plateforme romande pour l'accueil de l'enfance

Ch. des Croix-Rouges 8 – 1007 Lausanne

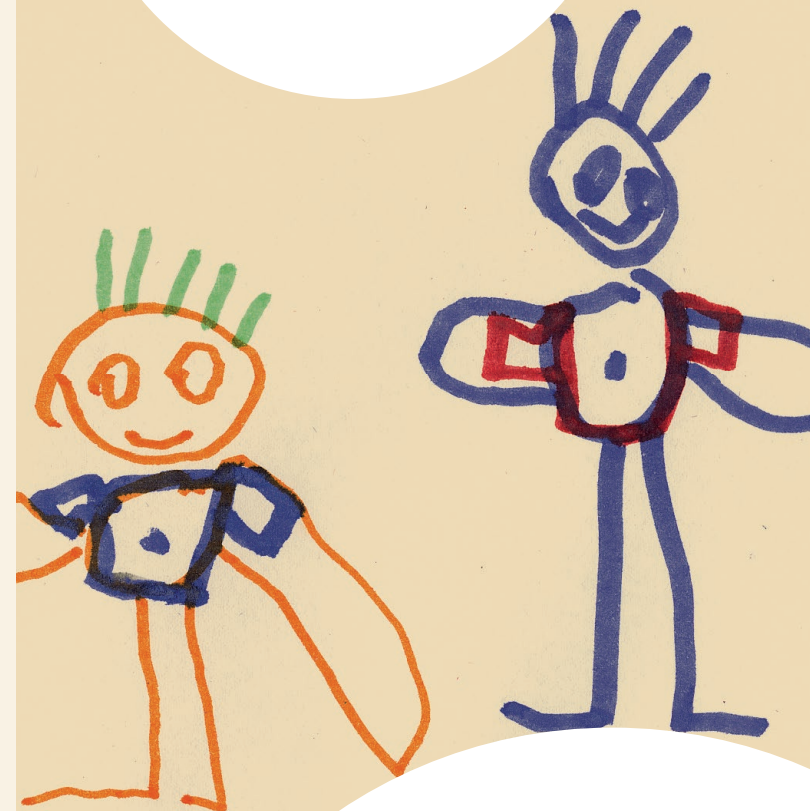
info@proenfance.ch – www.proenfance.ch

CCP 14-524387-4 – IBAN : CH43 0900 0000 1452 4387 4

Coopération
Diversités
Reconnaissance
du rôle éducatif
Expertise

Compétences professionnelles

pro
enfance
plateforme romande pour l'accueil de l'enfance



Une plateforme
romande en faveur
de l'accueil de l'enfance

www.proenfance.ch

L'Association

Constitution de *pro enfance*

pro enfance est une association suisse romande à but non lucratif. Elle a été créée le 10 octobre 2014 à Yverdon-les-Bains.

Principes

pro enfance agit de façon subsidiaire aux instances publiques, aux organisations et aux associations existantes en Suisse romande. Elle s'appuie sur les compétences et expertises de ses membres pour coordonner et mettre en lien les ressources à disposition.

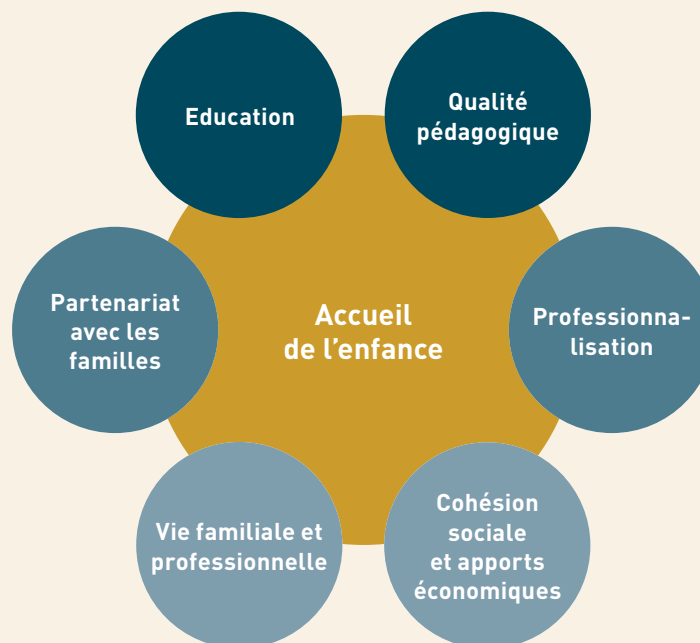
Pour assurer une cohérence de la prise en charge d'enfants de 0 à 12 ans, *pro enfance* regroupe l'accueil en institutions de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour.

Qui peut devenir membre ?

Peuvent être membres de *pro enfance* toutes les personnes morales ou physiques partageant les buts de l'Association. Elles sont actives dans le domaine de l'accueil de l'enfance ou y trouvent un intérêt marqué.

Buts de *pro enfance*

L'Association a pour mission de regrouper et de représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands. Elle met son expertise au service du développement de l'accueil de l'enfance, en collaboration avec d'autres instances nationales.



Bulletin d'adhésion

Je/nous souhaitons adhérer en tant que :

- Membres collectifs avec trois voix (frs. 500.-/an),**
- de soutien (frs. 1000.-/an).**

Pour les organisations faîtières ou regroupement de structures d'accueil ; associations de personnes de plus de 100 membres (associations professionnelles, associations de parents, syndicats, etc.) ; institutions de formation et de formation continue ; services cantonaux et services des communes de plus de 10000 habitants.

- Membres collectifs avec deux voix (frs 200.-/an),**
- de soutien (frs. 400.-/an).**

Pour les structures d'accueil (institutions de la petite enfance, structure de coordination AFJ, structure d'accueil parascolaire, etc.) ; associations de personnes de moins de 100 membres (associations professionnelles, associations de parents, syndicats, etc.) ; services des communes de moins de 10000 habitants.

- Membres individuels avec une voix (frs 100.-/an),**
- de soutien (frs. 200.-/an).**

Pour les professionnelles et professionnels actifs dans les domaines de l'accueil de l'enfance ; personnes présentant un intérêt pour les domaines de l'accueil de l'enfance.

Nom de l'organisation

Personne de contact/membre individuel (nom, prénom)

Adresse

Tél.

Courriel

Date et signature